



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA  
SOCIETE ULYSSE MAISON D'ARTISTES POUR  
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 5  
OCTOBRE 2018**

**DÉCISION N° AU-18-301  
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société Ulysse Maison d'Artistes, représentée par Monsieur Mathieu Llamas, dont le siège social est situé 25, place des artistes – 12 850 Ornet-le-Château – pour l'organisation du spectacle « Monsieur Lune – Le dernier jour », le vendredi 5 octobre 2018, dont le coût total est fixé à 867,30 € (huit cent soixante sept euros et trente centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Ulysse Maison d'Artistes, représentée par Monsieur Mathieu Llamas, dont le siège social est situé 25, place des artistes – 12 850 Ornet-le-Château – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Monsieur Lune – Le dernier jour », le vendredi 5 octobre 2018, dont le coût total est fixé à 867,30 € (huit cent soixante sept euros et trente centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181008-lmc1H5698H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/10/2018 Date de Publication : 08/10/2018
---

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20181008-Imc1H5698H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018  
Date de Publication : 08/10/2018